



ville de sète



PLAN LOCAL D'URBANISME

6.8.d

Espaces verts protégés



128 Avenue de Fès
Les Belvédères – Bât. B
34 080 Montpellier
Tel : 04.99.61.12.85
Fax : 04 99 61 00 61

PLU approuvé par DCM le : 10 février 2014		Dossier approuvé par le Conseil Municipal en date du Visa :
PROCEDURE	DATE	
Modification simplifiée n°1	03 novembre 2014	
Modification n°1	15 décembre 2014	
Modification n°2	23 mai 2016	
Modification simplifiée n°2	28 novembre 2016	
Modification n°3		

PLAN LOCAL D'URBANISME

N°1

EVP : Espace Vert à préserver

Parc «Prévot d'Augier»



Localisation

- Cadastre : **BD 74**
- Zone du PLU : **UC4b**
- Adresse : **Rue Prévot d'Augier**
- Propriétaire : **Fondation des Monastères**

Caractéristiques techniques

-Superficie de l'EVP : **7 930 m²**

(Approximativement)

-Flore disponible : **Arbres et végétation basse**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Cet espace boisé est entouré d'une urbanisation très dense, il joue le rôle d'un isolant phonique et régulateur thermique.

Il permet également une préservation de l'habitat naturel des oiseaux, insectes, papillons, geckos, lézards...

✚ **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

C'est à cette fin que les espaces verts doivent être identifiés et protégés, en tenant compte de leurs caractéristiques propres et du rôle qu'ils jouent à

différentes échelles (environnement immédiat, quartier, ville).

Situé dans un quartier périphérique très urbanisé, le Parc « Prévot d'Augier » constitue un temps de respiration dans le tissu des petits espaces verts privatifs d'un habitat pavillonnaire dense.

Longtemps à vocation cultuelle (congrégation de sœurs), cet espace de calme associé à la vie monacale s'est inscrit dans le paysage du quartier.

Le bâtiment présente un intérêt patrimonial et architectural certain et cet espace vert fait partie intégrante de l'identité de ce lieu. Il contribue au maintien de son caractère en préservant l'essentiel des qualités de ce site exceptionnel, l'un des derniers par son importance et son histoire. En symbiose avec son environnement, cet espace vert dégage ainsi une impression de qualité, accrue par la diversité des essences présentes sur le site.

Tout en contribuant à plus large échelle à la préservation des espaces boisés en centre ville, le parc Prévost d'Augier bénéficie à son environnement immédiat, en créant une rupture dans le rythme urbain soutenu de ce quartier. La rue Prévot d'Augier relie en effet plusieurs ensembles urbains de taille importante et de faible qualité architecturale (ensembles rues Jean de la Fontaine, quartier du Château Vert), visibles depuis la rue.

C'est à ce titre que sa protection et sa valorisation (potentiel de développement d'une masse arborée) présentent un intérêt esthétique incontestable.

N°2

EVP : Espace Vert à préserver

Parc «La Pierrerie »



Localisation

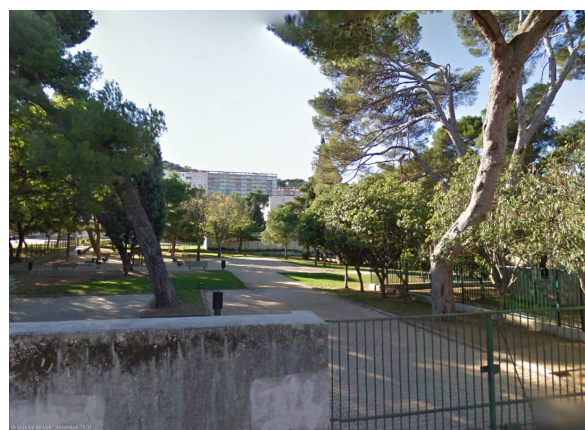
- Cadastre : **AZ 84**
- Zone du PLU : **UC4c**
- Adresse : **Rue du Moulin à vent**
- Propriétaire : **Ville de Sète**

Caractéristiques techniques

-Superficie de l'EVP : **7 000 m²**

(Approximativement)

-Flore disponible : **Arbres et
végétation basse**



🌱 **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Cet espace boisé est entouré d'une urbanisation très dense, il joue le rôle d'un isolant phonique et régulateur thermique.

Il permet également une préservation de l'habitat naturel des oiseaux, insectes, papillons, geckos, lézards, ...

🌱 **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

C'est à cette fin que les espaces verts doivent être identifiés et protégés, en tenant compte de leurs caractéristiques propres et du rôle qu'ils jouent à différentes échelles (environnement immédiat, quartier, ville).

Situé dans un quartier périphérique très urbanisé, le Parc « la Pierrerie » remplit une double fonction. Il enrichit d'une part le réseau d'espaces publics à l'échelle d'un quartier d'habitat dense, mais aussi à l'échelle de la ville (parc de la maison de la vie associative). Il bénéficie à ce titre d'un bon niveau d'entretien qu'il est important de conserver.

Il renforce d'autre part la poche d'espaces verts qui aère le tissu urbain dense des grands ensembles du boulevard Chevalier de Clerville. Il structure leur espace environnant, les isole de l'habitat pavillonnaire de qualité qui les borde et fait transition avec la colline résidentielle du Mont Saint Clair.

N°3

EVP : Espace Vert à préserver

Parc de la villa « jacqueline »



Localisation

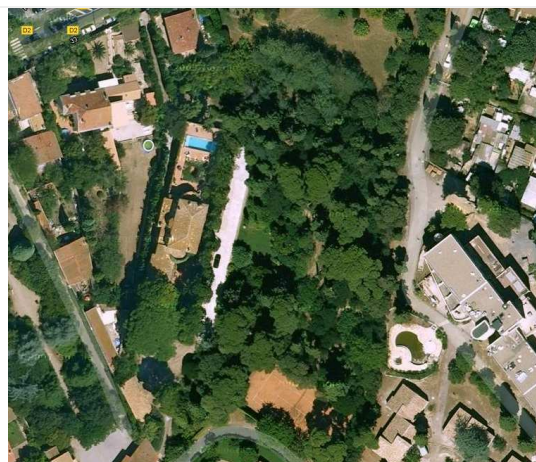
- Cadastre : **BD 580**
- Zone du PLU : **UC4**
- Adresse : **Boulevard de Verdun**
- Propriétaire : **Jacqueline Rouane**

Caractéristiques techniques

-Superficie de l'EVP : **5450 m²**

(Approximativement)

-Flore disponible : **Arbres et
végétation basse**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Cet espace boisé est entouré d'une urbanisation très dense, il joue le rôle d'un isolant phonique et régulateur thermique.

Il permet également une préservation de l'habitat naturel des oiseaux, insectes, papillons, geckos, lézards, ...

✚ **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

C'est à cette fin que les espaces verts doivent être identifiés et protégés, en tenant compte de leurs caractéristiques propres et du rôle qu'ils jouent à différentes échelles (environnement immédiat, quartier, ville).

Le Parc de la Villa Jacqueline constitue un espace de transition entre la ville dense et la colline résidentielle.

Visible depuis le boulevard de Verdun et à proximité d'un point de circulation difficile (complexité, bruit), cet espace vert constitue un point de fuite vers les espaces plus naturels du Mont Saint Clair, conduisant le regard vers son couvert arboré.

La variété et la haute taille des essences méditerranéennes (pins, cyprès, chênes) de ce lieu créent une impression de densité et de profondeur, à l'intérêt esthétique remarquable. Cette masse arborée crée un lien avec le couvert végétal de Saint Clair.

Par sa nature et son étendue, cet espace constitue donc un écrin vert qui bénéficie tant à son environnement immédiat (bâtiments et lotissements environnants) qu'à la richesse de la trame d'espaces verts de la ville.

N°4

EVP : Espace Vert à préserver

Parc résidence Jean de la Fontaine



Localisation

- Cadastre : **BD 34**
- Zone du PLU : **UB 2**
- Adresse : **Rue Jean de la Fontaine**
- Propriétaire : **Immeuble Résidence Jean de la Fontaine**

Caractéristiques techniques

-Superficie de l'EVP : **1090 m²**

(Approximativement)

-Flore disponible : **Arbres**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Cet espace boisé est entouré d'une urbanisation très dense, il joue le rôle d'un isolant phonique et régulateur thermique.

Il permet également une préservation de l'habitat naturel des oiseaux, insectes, papillons, geckos, lézards, ...

✚ **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

C'est à cette fin que les espaces verts doivent être identifiés et protégés, en tenant compte de leurs caractéristiques propres et du rôle qu'ils jouent à différentes échelles (environnement immédiat, quartier, ville).

Visible depuis le boulevard de Verdun et à hauteur d'un point de circulation dense (double voie, échangeur, voie ferrée), cet espace vert constitue un point de fuite vers les espaces plus naturels du Mont Saint Clair. Il accompagne le regard vers son couvert végétal, la masse arborée jouant le rôle de lien visuel. La variété et la haute taille des essences méditerranéennes de ce lieu créent une impression de densité et de profondeur, à l'intérêt esthétique remarquable.

Cet espace vert joue également un rôle d'isolant phonique et visuel du boulevard de Verdun. Il structure l'espace résidentiel environnant dense (caserne, groupe scolaire, lotissements) en compensant son caractère minéral.

N°5

EVP : Espace Vert à préserver

Parc Château d'eau



Localisation

- Cadastre : **AO 716**
- Zone du PLU : **UB1 b**
- Adresse : **Rue de la Caraussane**
- Propriétaire : **Ville de Sète**

Caractéristiques techniques

-Superficie de l'EVP : **7000 m²**

(Approximativement)

-Flore disponible : **Arbres et
végétation basse**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Cet espace boisé est entouré d'une urbanisation très dense, il joue le rôle d'un isolant phonique et régulateur thermique.

Il permet également une préservation de l'habitat naturel des oiseaux, insectes, papillons, geckos, lézards, ...

✚ **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

C'est à cette fin que les espaces verts doivent être identifiés et protégés, en tenant compte de leurs caractéristiques propres et du rôle qu'ils jouent à différentes échelles (environnement immédiat, quartier, ville).

Le parc du Château d'Eau possède des caractéristiques, notamment esthétiques, qui le distinguent des autres espaces verts de la ville. Il

s'intègre en effet dans un parc historique du XIX^{ème} siècle présentant des éléments architecturaux remarquables: bassins à débordement reliés par des canaux, grilles ceinturant le parc montées sur couronnement en pierre, maison du gardien classée.

Sa structure est semblable aux jardins à l'italienne du XIX^{ème} siècle : plans horizontaux en terrasses, présence reposante de l'eau, statues imitées de l'antique, grottes (représentant l'origine terrestre des hommes), écrans de végétation. Ces éléments de composition, associés à la richesse et la qualité de sa flore, constituée notamment d'une collection d'arbres centenaires, procurent un effet esthétique fort dans un environnement densément urbanisé : protection, isolement, calme, fraîcheur, harmonie.

Cet espace vert isole et structure l'espace environnant, compensant son caractère relativement bruyant et dégradé. Il remplit de plus la fonction d'espace public de qualité fortement approprié par la population locale. Sur le plan de la composition urbaine à une échelle plus élargie, le jardin du Château d'Eau représente une véritable coulée verte dans la ville dense et s'inscrit dans la continuité de l'un des axes symboliques du centre-ville (Pont de la Victoire/rue Honoré Ezet/Pont de la Civette/rue Général de Gaulle), créant un effet de perspective dégagée et d'interpénétration avec le couvert arboré du Mont Saint Clair.

N°6

EVP : Espace Vert à préserver

Espace vert du fond de l'impasse Souras Haut



Localisation

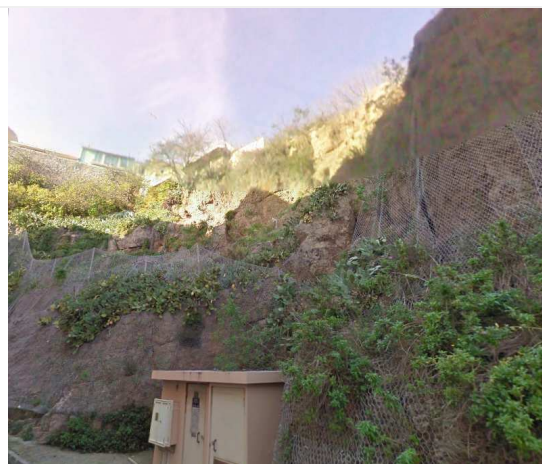
- Cadastre : **AN 452**
- Zone du PLU : **UB1a**
- Adresse : **Impasse Souras Haut**
- Propriétaire : **Commune de Sète**

Caractéristiques techniques

-Superficie de l'EVP : **158 m²**

(Approximativement)

-Flore disponible : **Arbres**



🚦 **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Cet espace vert est situé sur une zone de falaise naturelle à préserver, qui représente un lieu de nidification oiseaux et insectes, et d'habitats des geckos, lézards ...

🚦 **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

C'est à cette fin que les espaces verts doivent être identifiés et protégés, en tenant compte de leurs caractéristiques propres et du rôle qu'ils jouent à différentes échelles (environnement immédiat, quartier, ville).

Ce terrain rocheux en crête de carrière est recouvert d'une végétation en terrasses de type méditerranéen, à l'aspect spontané. Il constitue un élément de liaison visuelle entre deux quartiers historiquement indépendants l'un de l'autre et sans véritable liaison fonctionnelle (hormis un petit escalier de pierre) : l'un ancien (17ème siècle) - le Quartier Haut - et tourné vers le centre et le port, l'autre récent (20ème) - le Souras-Bas - et tourné vers les promenades du Mole et de la Corniche.

Il participe du développement végétalisé arboré en fond de carrière de l'ensemble immobilier massif du Souras-Bas. C'est à ce titre que sa préservation ainsi que sa valorisation doivent être encouragées.

N°7

EVP : Espace Vert à préserver

Parc Victor Hugo



Localisation

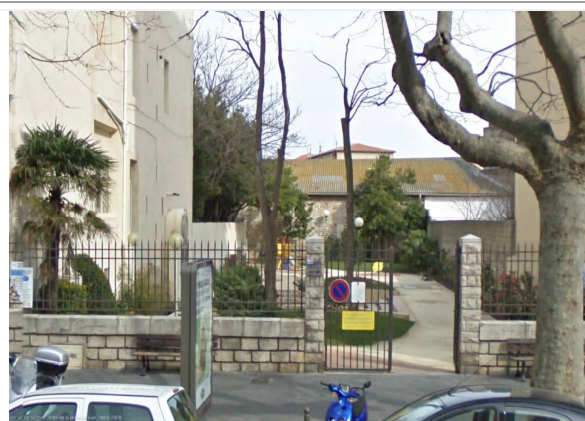
- Cadastre : **AI 194**
- Zone du PLU : **UB1b**
- Adresse : **20 Avenue Victor Hugo**
- Propriétaire : **Ville de Sète**

Caractéristiques techniques

-Superficie de l'EVP : **720 m²**

(Approximativement)

-Flore disponible : **Arbres et
végétation Basse**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Cet espace boisé est entouré d'une urbanisation très dense, il joue le rôle d'un isolant phonique et régulateur thermique.

Il permet également une préservation de l'habitat naturel des oiseaux, insectes, papillons, geckos, lézards...

✚ **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

C'est à cette fin que les espaces verts doivent être identifiés et protégés, en tenant compte de leurs caractéristiques propres et du rôle qu'ils jouent à différentes échelles (environnement immédiat, quartier, ville).

Ce parc s'insère dans un axe résidentiel d'immeubles hauts (R+3 à R+8) et constitue une rupture dans le rythme urbain de l'avenue et de ses alignements d'arbres, en prolongement d'un chemin piétonnier reliant l'avenue Victor Hugo avec l'impasse Gaffinel.

Sur le plan fonctionnel, il est de plus associé à un espace détente (aire de jeux), en cohérence avec un ensemble formé par une école primaire et une crèche, ce qui justifie d'autant plus sa préservation et son entretien.

N°8

EVP : Espace Vert à préserver

Jardin « Banque de France »



Localisation

- Cadastre : **AI 113**
- Zone du PLU : **UB1b**
- Adresse : **11 Avenue Victor Hugo**
- Propriétaire : **Cerep France A : Nexity**

Caractéristiques techniques

-Superficie de l'EVP : **430 m²**

(Approximativement)

-Flore disponible : **Arbres et végétation Basse**



🌿 **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Cet espace boisé est entouré d'une urbanisation très dense, il joue le rôle d'un isolant phonique et régulateur thermique.

Il permet également une préservation de l'habitat naturel des oiseaux, insectes, papillons, geckos, lézards...

🌿 **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

C'est à cette fin que les espaces verts doivent être identifiés et protégés, en tenant compte de leurs caractéristiques propres et du rôle qu'ils jouent à différentes échelles (environnement immédiat, quartier, ville).

Ces jardins s'insèrent dans un tissu résidentiel structuré par un axe d'immeubles hauts (R+3 à R+8) et constituent une rupture dans le rythme urbain de l'avenue Victor Hugo et de ses alignements d'arbres.

Cet espace vert fait partie d'un ensemble architectural de qualité (hôtel particulier rénové) et contribue à sa valeur esthétique, bénéficiant à ce titre à ses résidents et à son voisinage immédiat. Il n'est pas accessible au public. En revanche il est visible depuis la rue du 14 juillet, dont le linéaire s'interrompt pour laisser apparaître ses ramures, ménageant un effet de respiration indispensable au sein d'un bâti continu et compensant son effet d'étroitesse.

N°9

EVP : Espace Vert à préserver

Jardin du Service Maritime



Localisation

- Cadastre : **AI 185**
- Zone du PLU : **UB1b**
- Adresse : **Rue Hoche**
- Propriétaire : **Service Maritime**

Caractéristiques techniques

-Superficie de l'EVP : **840 m²**

(Approximativement)

-Flore disponible : **Arbres**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville. Ces arbres ont un rôle d'Isolation phonique et de régulation thermique entre les bâtiments. Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et de préservation des habitats des geckos, lézards...

✚ **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

C'est à cette fin que les espaces verts doivent être identifiés et protégés, en tenant compte de leurs caractéristiques propres et du rôle qu'ils jouent à

différentes échelles (environnement immédiat, quartier, ville).

Espace en plein terre planté d'arbres d'essences méditerranéennes de taille adulte, le jardin du Service Maritime constitue un espace vert de respiration dans une zone bâtie en continu. Il contribue à ce titre à en améliorer la qualité paysagère, étant de plus visible depuis le quai François Maillol.

EVP : Espaces Verts à préserver

Mont Saint Clair et hors centre ville



Caractéristiques techniques

-Superficie de l'EVP : α

-Flore disponible : **Multitude
d'espèces d'Arbres**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

✚ **Intérêt historique** : Le Mont Saint Clair étant une entité présentant un intérêt historique, culturel, écologique et paysager certain pour la Ville, la préservation de ses espaces verts est une nécessité incontournable.

✚ **Intérêt paysager** : Le Mont St Clair connaît depuis ces dernières décennies une pression urbaine croissante et mal maîtrisée qui en modifie progressivement les caractéristiques paysagères, en altérant notamment la prédominance de son couvert végétal et favorisant l'érosion des sols par une imperméabilisation grandissante (constructions, terrasses, voirie, parkings, piscines...).

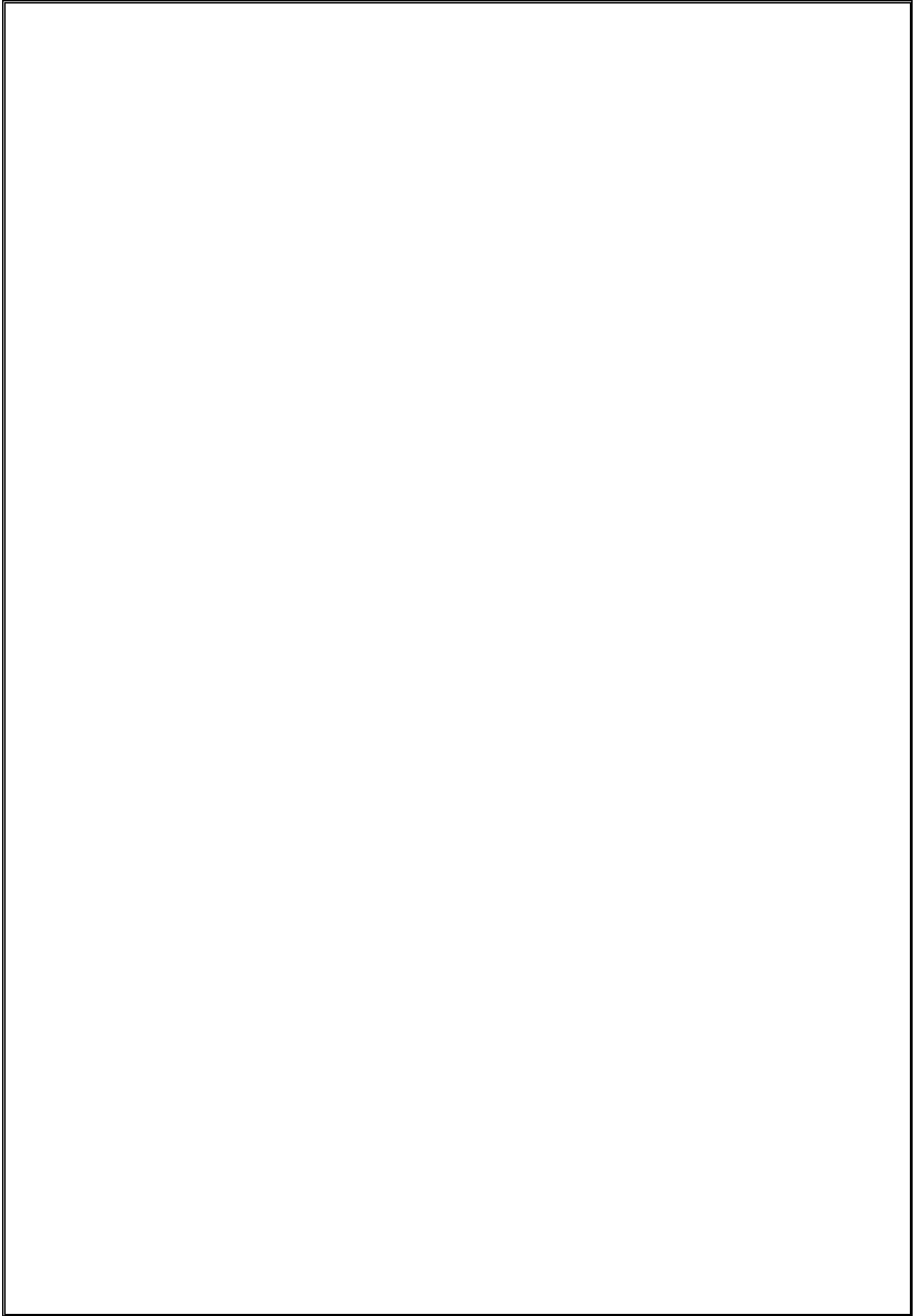
En effet, le cadre de la colline arborée du Mont St Clair constitue historiquement la trame de fond paysagère de la ville de Sète, qui s'étend sur ses flancs.

Elle est un élément majeur de l'identité visuelle de la ville, perçue depuis l'ensemble de ses points de vue, mais également à l'échelle d'un territoire élargi, comme repère visuel et rythmique sur le cordon du lido, entre la mer et l'étang.

Ainsi le maintien et le renforcement du maillage des espaces végétalisés en pleine terre existants ou en devenir contribue-t-il à la préservation d'une flore méditerranéenne adaptée au site, perpétuant le caractère verdoyant et arboré du Mont Saint Clair, porteur d'un message patrimonial, esthétique et écologique.

L'identification de ces espaces existants ou en devenir, qui constituent le couvert végétal de la colline, a été effectuée afin de favoriser la préservation de son cadre de vie.

✚ **Localisation** : (voir page suivante)



ELABORATION PLU SETE

Localisation par sections et parcelles des espaces verts du mont Saint Clair et hors Centre Ville protégés au titre de l'article L. 123-1-5 7° du code de l'urbanisme

AN	AP	AR	AS	AT	AV	AW	AX	AY	AZ	BD	BE	BH	BI	BK	BN	BM	BO	BP	BR	BS	BT
32	8	8	3	4	11	32	16	3	6	2	160	59	160	19	8	59	30	1	12	12	170
35	9	13	4	30	23	37	19	53	25	3	162	60	313	85	11		32	230	50	13	183
36	11	14	23	31	24	43	22	54	26	4		62	412	452	13		34	242	51	15	674
37	19	15	37	35	25	45	32	57	27	24			413		18		37		60	18	678
38	22	16	43	62	26	54	33	155	32	34					26		38		66	19	680
41	25	19	45	63	32	68	41	156	36	39					27		40		68	69	681
44	29	25	48	74	50	75	43	193	37	70					28		119		201	78	682
45	31	26	53	87	76	76	48	212	38	72					29		122			79	685
46	32	27	56	99	90	81	71	259	42	73					30		123			308	
47	38	38	57	100	93	84	99	271	43	86					31		175			399	
48	44	73	58	131	95	89	101	272	48	292					33		197			459	
49	45	74	87	138	97	98	102	329	49	445					55		207				
50	78	90	97	155	98	100	108	331	50	447					76		234				
51	79	91	119	156	99	132	113	332	57	581					77		235				
52	124	92	141	157	116	133	114	334	58	591					93		278				
55	125	93	164	178	120	142	118		61	593					114		280				
56	127	107	170	188	121	159	119		62						115		281				
57	128	108	171	189	122	168	120		64						117		363				
58	129	110	172	218	138	171	125		66						150		392				
59	130	111	173	221	139	173	126		73						151		393				
60	132	180	178	236	169	175	127		74						152		434				
61	134	181	179	237	179	179	128		77						153						
69	136	200	211	254	180	210	129		84						174						
74	138	203	212	255	181	222	137		85						196						
75	145	205	213	258	184	223	140		91						199						
76	147	223	251	260	185	236	142		92						200						
78	148	233	261	271	215	238	152		119						215						
82	149	248	278	272	224	240	166		121						238						
84	151	255	288	304	225	279	171		122						239						
86	152	261	301	312	227	280	172		138						252						
87	153	277		313	229	281	193		139						265						
90	166	279		315	230	281	199		153						266						
91	173	290		316	234	282	200		156						267						
93	212	291		322	234	294	204		182						268						
98	213	292		328	254		222		183						276						
99	214	293		335	264		244		196						277						
103	215	328		336	276		245		197						305						
443	223	354		350	277		258		198						345						
467	244	373		351	278		261		203						347						
468	255	374			282		272		205						365						
511	256	384			283		273		216						386						
512	258	385			316		276		217						403						
513	259	391			317		277		222						403						
523	260	392			318		299		228						405						
524	267	419			320		300		232						413						
525	268	420			321		301		274						432						
546	278	425			330		308		275						465						
	317	430			332		310		279						467						
	330	431			333		314		287						472						
	333	463			340		325		294						481						
	342	465			341		337		298						493						
	342	466					339		298						500						
	346						340		306						501						
	364						352		306						516						
	367						353		310						521						
	393						354		311						522						
	394						356		318						526						
	395						363		332						530						
	397						370		333						531						
	398														533						
	413														536						
															537						
															542						
															543						
															553						
															554						
															561						
															568						
															569						